

# Commune de Plessis de Roye - Belval

# Bulletin municipal

## L'éditorial du maire

Même si c'est avec beaucoup de retard dû à l'épisode inédit de la COVID-19 et du confinement qui s'en est suivi, toute l'équipe regroupée sur ma liste et moimême, tenons à remercier chaleureusement la majorité des habitants de Plessier de Roye de la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Avec une participation de plus de 70 % en cette période difficile du début de l'épidémie, et en gagnant avec une moyenne de 60 % des suffrages exprimés, un choix clair s'est ainsi dégagé en faveur de notre liste.

Pour une population d'environ 230 habitants, le fait que 22 personnes, soit près de 10% de la population se soient présentées à vos suffrages pour ces élections municipales, traduit l'intérêt qui est porté à notre vie communale.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cet élément très positif et nous espérons que, dans l'avenir, cet intérêt se poursuivra.

Nous avons exprimé la détermination de travailler en collaboration avec toutes les personnes de bonne volonté et d'opinions diverses : nous espérons que cet appel sera entendu et nous nous efforcerons de mettre en œuvre les moyens disponibles pour satisfaire cet objectif.

Ainsi, nous nous sommes engagés à tenir informée la population de la vie communale notamment par la mise en place d'un site internet qui, nous l'espérons, sera mis à votre disposition dans les mois à venir. Son contenu s'étoffera au fil du temps et sera ouvert à toutes vos propositions.

Nous espérons également faire revivre le bulletin communal qui ne pourra être enrichi que par les contributions que vous voudrez bien nous soumettre. Vous tenez entre vos mains le premier numéro de cette renaissance, nous nous efforcerons qu'il soit suivi de plusieurs autres publiés le plus régulièrement possible.

Le bulletin communal, le site internet doivent être des moyens d'échanges entre l'équipe municipale et les habitants. La mise en place de Commissions (liste page suivante) décidée lors des premiers Conseils Municipaux de cette mandature vise au même objectif.

Quant aux permanences en mairie des mardi et jeudi, elles doivent être l'occasion de rencontrer physiquement les élus. Enfin, les téléphones ou mails dont vous avez eu les coordonnées dans les documents de la campagne vous permettent de contacter directement chaque élu.

Enfin, conformément à ces documents distribués pendant la campagne, nous vous informerons des dates, ordre du jour puis compte rendus des différents conseils municipaux auxquels vous êtes cordialement invités.

En vous remerciant encore de votre soutien par vos suffrages, nous espérons, une fois passé cet épisode de la vie démocratique que sont les élections, que nous pourrons travailler et décider tous ensemble pour l'intérêt commun de notre village.

#### **Sommaire**

#### Vie municipale

- Le conseil municipal 2
- Le personnel 3
- Permanences 3

#### Décider ensemble

Les Commissions municipales 3

#### Vivre ensemble

- Repas des anciens 4
- Association des loisirs
- 14 juillet 2020

#### **Informations utiles**

- Transport scolaire 3
- Nid d'insectes

#### Parole libre

Remerciements des couturières du confinement

Les conditions de la

Les conditions de la
« Parole libre »

4

# Un peu d'histoire...

#### Centenaire de

l'inauguration du monument aux morts par le maréchal Foch le 20 juin 1920.

Dans les bulletins ultérieurs, nous rappellerons quelques éléments d'Histoire associés à notre commune (nom de rue, de lieu, personnages, faits marquants, etc.

16 juillet 2020

### Le conseil municipal



Patrick PEYR
maire



Catherine QUIRIN

1<sup>ere</sup> adjointe



**Pascal LEMARDELET**2<sup>ème</sup> adjoint



**Denis PILLOT** *Conseiller* 



Sylvie VIEVILLE Conseillère



Michel DÉPRÉS

Conseiller



Vincent TRAVERS

Conseiller



**Speranza PISCHEDDA** *Conseillère* 



**Arnaud CALANDRONI** *Conseiller* 



Yvette SANGUÉ Conseillère



Michel LAGOUGE

Conseiller

Représentant au Conseil d'Ecole (Primaire et Maternelle) de Lassigny: Michel LAGOUGE

**Correspondant Jeunes :** 

Sylvie VIEVILLE

Correspondant Défense :

Arnaud CALANDRONI

Référent Chasse et Pêche :

Arnaud CALANDRONI

Correspondants du dispositif GALA (Gestion de l'Alerte Locale Automatisée) :
Patrick PEYR Catherine QUIRIN Speranza PISCHEDDA

## L'équipe communale à votre service

Le personnel



**Dorothée DELAPORTE** Secrétaire de Mairie Rédactrice



Thierry COQUELLE

Agent communal



Emmanuelle COQUELLE

Agent communal

#### Permanences en mairie

#### Secrétariat ouvert au public

- mardi 10 h – 11 h 30

- jeudi 13 h - 14h30

mail: <u>mairie.plessierderoye@wanadoo.fr</u> téléphone: 03 44 43 75 29

#### Permanence des élus

- mardi 18 h − 19 h

- jeudi 18 h – 19 h (nouvel horaire à partir de juin 2020)

# Commissions définies lors des Conseils municipaux des 28 mai et 26 juin 2020

Sont indiquées ci-dessous l'intitulé de la Commission, une rapide présentation de ses objectifs ainsi que le principal élu municipal référent de celle-ci.

#### **Commission Bibliothèque**: Catherine QUIRIN

Mise en œuvre et développement des activités autour de la Bibliothèque communale.

#### **Commission Communication:** Michel LAGOUGE

Relance du bulletin communal, mise en œuvre d'un site internet communal.

#### **Commission Salle des fêtes**: Yvette SANGUE

Réflexions sur l'extension et la réorganisation de la salle des fêtes communale.

#### **Commission Fleurissement :** Sylvie VIEVILLE

Réflexions et propositions sur toute action visant à l'embellissement de la commune.

#### **Commission Chemins et Gravillonnages:**

Vincent TRAVERS

Inventaire et suivi des travaux de voirie dans la commune, notamment l'étude de la réfection de la chaussée et des trottoirs avec aménagement d'emplacement de parking dans la rue principale.

#### **Commission Travaux :** Arnaud CALANDRONI

Etude et propositions pour tous travaux dans la commune notamment l'aménagement de chemins de balades voire d'un parcours sportif entre le bourg et le hameau de Belval.

#### **Commission Loisirs et Commission Assainissement:**

Tout le Conseil Municipal.

Toutes les personnes intéressées par telle ou telle Commission sont invitées à prendre contact avec l'élu référent. Toutes les idées, propositions, suggestions sont les bienvenues.

#### **Informations municipales:**

Il est rappelé à tous les administrés de la commune de Plessier de Roye que la municipalité participe aux frais suivants :

- transport scolaire (Collège, Lycée): ne pas oublier l'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 sur le site <a href="https://www.oise-mobilite.fr/">https://www.oise-mobilite.fr/</a>
  - Remboursement 50% de la dépense.
- intervention pour traiter les nids d'insectes (guêpes, frelons, abeilles, etc.). Une adresse possible :
   « Alerte Action Guêpes » tel : 06 12 77 46 26
   (Rappel : Les pompiers ne font plus cette intervention)
   Remboursement intégral sur facture.

Dans les deux cas, prendre contact avec le secrétariat en mairie en fournissant les justificatifs nécessaires (récépissé d'inscription, facture, etc.)

#### Vivre ensemble

Le repas des Anciens initialement prévu le samedi 14 mars au soir ainsi que la soirée Raclette organisée par l'Association des loisirs de Plessier de Roye ont été ajournés compte tenu des conditions associées à l'épidémie Covid-19.

Ces rencontres conviviales ne sont pas annulées mais reportées à des dates à définir.

Le Conseil municipal entend faciliter toutes les occasions permettant les rencontres entre les habitants de Plessier de Roye, leur famille ou leurs amis.

#### **Vivre ensemble (suite)**

A rappeler:

- Café des Séniors : 1<sup>er</sup> mardi du mois 15h Salle des fêtes
- Marche collective: tous les lundis matin, rdv 9h devant la mairie.

Le 14 juillet 2020: La célébration de la fête nationale a commencé par le feu d'artifice en soirée du 13 juillet.. Le lendemain, les festivités se sont poursuivies le matin par une marche collective qui a réuni petits et grands sur deux parcours de 6-7 km et 10-12 km. Matinée qui s'est achevée par une cérémonie pour fêter le centenaire de l'inauguration du monument aux morts le 20 juin 1920 par le Général Foch. Un repas collectif prolongé de jeux divers pour tous a ensuite permis de passer un moment convivial qui a manifestement plu à tous les participants.

Soucieux de profiter des événements qui permettent à la population de Plessier de Roye de se retrouver, la municipalité n'hésitera pas d'utiliser et organiser toutes les occasions qui en offrent l'opportunité.

#### Parole libre



Claudine DÉPRÉS, Édith BOUCAUX, Béatrice PATURET, Annick PILLOT, Gisèle LANVIN, Claudine MARTINEAU, Dominique HAMART, Nicole GILLET, Annick DELOBEL, Corinne, Michelle et Magalie

...vous remercient de nous avoir permis, dans un élan de solidarité, de confectionner 143 sur-blouses pour nos soignants du Noyonnais qui nous ont reçues avec un accueil très chaleureux lors de la remise.

Nous remercions également Mr Sébastien NANCEL, Maire de Lagny, pour le prêt de la salle communale, les habitants de Plessier de Roye, Lagny et Suzoy pour leurs dons de draps, fils, élastiques, machine à coudre, etc...

Ce fut une belle aventure.

Les couturières du confinement

#### Parole libre

Afin de permettre à tous les habitants de la Commune, représentants d'Associations, ou autres de s'exprimer, chaque édition du bulletin communal comportera une rubrique de « Parole libre ». Chacun pourra apporter sa contribution et la transmettre pour publication aux conseillers municipaux membres du Comité de rédaction du bulletin :

Michel LAGOUGE <u>mlagouge@wanadoo.fr</u>
Michel DÉPRÉS <u>michel.depres@sfr.fr</u>

Ces contributions devront évidemment respecter des règles élémentaires de bonne conduite : signature, longueur raisonnable, pas d'attaque personnelle, etc.

Par ailleurs, dans le même esprit d'ouverture à l'expression démocratique et conformément aux obligations légales, la municipalité va mettre en place deux panneaux d'expression libre respectivement dans le bourg et à Belval. Les emplacements précis seront indiqués dès que l'installation de ces panneaux sera réalisée.



Un peu d'histoire...

Centenaire de l'inauguration du monument aux morts de Plessier le 20 juin 1920 par le maréchal Foch



Date et document validés par Mr Roland de Pontavice.